

Momignies, le

Administration communale
Grand Place, 1
6590 MOMIGNIES

Concerne : convocation de la Commission de constat de dégâts aux cultures.

Monsieur le Bourgmestre,

Par la présente, je sollicite le passage de la Commission afin de constater officiellement les dégâts causés par

En date du , sur les **parcelles** suivantes :

N° PAC	Région agricole + code de la culture	Nature culture	Ha

Je vous remercie d'avance pour la suite que vous donnerez à la présente et vous prie d'agréer, Monsieur le Bourgmestre, l'assurance de ma considération distinguée.

Nom :

Prénom :

Rue :

N°

Localité

NUMERO DE PRODUCTEUR :

Signature :

PROCÈS-VERBAL DE CONSTAT DE DÉGÂTS AUX CULTURES

Province : Commune : Arrondissement :

La commission de constat de dégâts aux cultures convoquée officiellement par Monsieur le Bourgmestre en vue de constater les dégâts occasionnés par des événements calamiteux à l'exploitation ci-après désignée, a constaté les dommages ci-dessous.

Nom de l'exploitant/association sinistré : Prénoms : Adresse : N° :

Code postal : Commune : N° de téléphone : N° de producteur :

Date du sinistre : Cause des dégâts :

Superficie totale de l'exploitation (en hectare) :

Parcelle (numéro de la parcelle sur la déclaration de superficie)	Région agricole (déclarée pour cette parcelle sur la déclaration de superficie)	Code de la culture (code dans la déclaration de superficie)	Nature de la culture (déclaration de superficie)	Superficie de la parcelle entière (ha – déclaration de superficie)	1 ^{er} constat Au moment du sinistre Perte de rendement estimée sur la parcelle (ha ou %)	2 ^e constat Au moment de la récolte Perte de rendement estimée sur la parcelle (ha, kg/ha ou %)
1	2	3	4	5	6	7
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						

Observations

Les soussignés membres de la commission communale de constat de dégâts aux cultures déclarent sur l'honneur que le présent procès-verbal de constat de dégâts aux cultures est sincère et complet.

Sceau de la commune	Premier constat		Deuxième constat			
	Date : Heure :		Culture(s) : (lignes tableau : Date : Heure :		Culture(s) : (lignes tableau : Date : Heure :	
Le Bourgmestre ou son délégué	Nom	Signature	Nom	Signature	Nom	Signature
Le Représentant du SPW ARNE						
Le Chef de service compétent du contrôle local des Contributions directes ou son délégué						
L'Expert-agriculteur désigné par le bourgmestre						
L'Expert-agriculteur désigné par le SPW ARNE						
Pour accord, l'exploitant sinistré						

Après le **premier** constat et après le deuxième constat, une copie avec **sceau original de la commune** est transmise au SPW ARNE via le guichet des pouvoirs locaux conformément à la procédure de demande de reconnaissance d'une calamité agricole. Une copie est transmise immédiatement au Chef de service compétent du contrôle local des contributions directes et au sinistré. L'original est conservé à la commune.

Autres remarques
